Bienvenue sur le site du projet éolien de la Montagne de Romont

romont
parc éolien

Chers visiteurs,

Vous vous trouvez devant un mât de mesure des vents et de l'activité chiroptérologique (chauves-souris) du parc éolien de la Montagne de Romont. Celui-ci est développé en partenariat entre la Commune de Romont et le développeur éolien ennova SA.

Cette campagne permettra de disposer de données fiables pour les études environnementales et techniques.

SCHÉMAS DU MÂT DE MESURE ET DE SES INSTRUMENTS

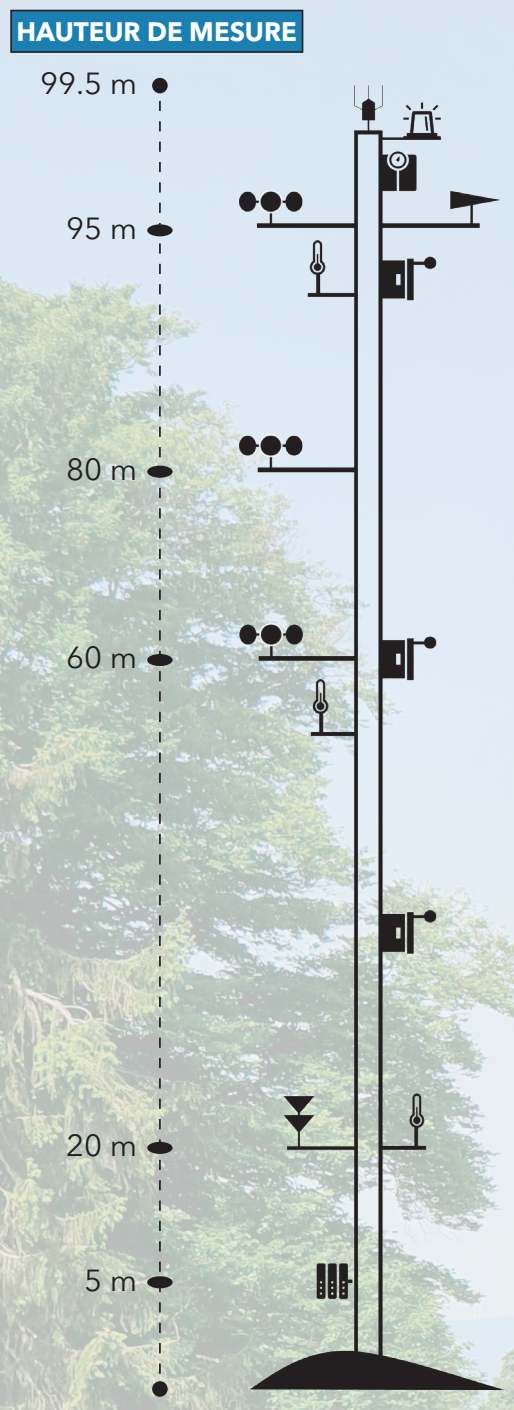

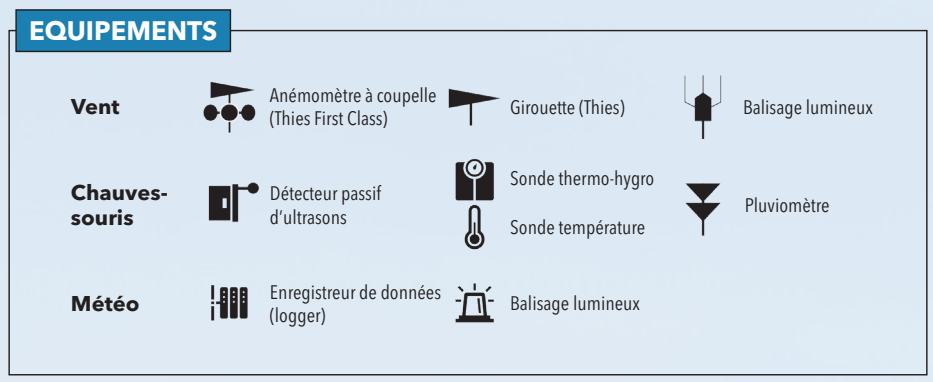

LE MÂT DE MESURE

Le mât de mesure est un des éléments essentiels pour pouvoir mesurer et analyser certains paramètres du futur parc éolien. Il permet de mesurer toutes les 10 minutes les paramètres instantanés du vent. Il restera installé pour une durée d'environ 18 mois. Le mât mesure :

- Le vent : sa direction et sa vitesse
- L'air : sa température et sa pression
- L'activité des chiroptères

Coordonnées de l'installation

Parcelle : n°675
Hauteur du mât : 99.5 m hors sol
X : 2'591'959 m
Y : 1'228'008 m
Z : ~ 1'140 m

Le vent

Comme vous le voyez sur le schéma ci-dessus, ces mesures sont faites à différentes hauteurs pour mieux connaître l'évolution de ces paramètres en fonction de l'altitude. Par exemple, le vent au sol n'est pas représentatif de ce qui se passe à 100 mètres du sol en raison de la présence de la végétation et des variations du relief. Le vent en hauteur est plus constant.

Les chiroptères

Les mesures réalisées ici permettront de connaître l'activité nocturne des chauves-souris. Elles permettront de déterminer le nombre de chauves-souris parcourant ces pâturages ainsi que les différentes espèces présentes sur le site.

Le balisage et la sécurité

Le mât, d'une hauteur de 99.5 mètres, est équipé d'un balisage nocturne au sommet. Les haubans sont munis de fanions afin de réduire un éventuel risque de collision avec des oiseaux. Le mât est également équipé d'un paratonnerre.

Avertissement

Cette installation se situe sur une parcelle dont la Commune bourgeoise de Romont est propriétaire.

Nous vous demandons de ne pas pénétrer, sans autorisation, sur la parcelle à proximité du mât. La Commune et la société ennova se dégagent de toute responsabilité en cas d'incidents. Merci pour votre compréhension.